

Étapes de réalisation

1 Étapes préparatoires

Des rencontres de travail régionales et une consultation en ligne permettront d'informer les intervenants concernés par le projet de zones d'innovation et d'échanger avec eux sur les spécificités d'un territoire en vue de définir, de concert, les travaux relatifs à la création d'une ou de plusieurs zones d'innovation et d'entamer ceux-ci.

2 Projet de loi-cadre

L'adoption d'une loi-cadre permettra de reconnaître les zones d'innovation, notamment en définissant les grandes orientations et les paramètres.

3 Appel de projets et sélection

Un appel de projets permettra à tout promoteur (une municipalité, un territoire de communauté métropolitaine, une MRC ou un autre type d'organisation) de présenter un projet de zone d'innovation sur un territoire donné. Les meilleurs projets seront sélectionnés.

4 Mise en œuvre et suivi

Les projets sélectionnés seront réalisés à l'aide des plans de développement élaborés par des comités opérationnels.

5 Promotion et attraction des investissements étrangers

Un plan d'attraction des investissements étrangers sera mis en œuvre de façon concertée pour chacune des zones d'innovation.

6 Évaluation

La mise en place des zones d'innovation sélectionnées sera évaluée à l'aide d'indicateurs préétablis.

Pistes de réflexion

Les rencontres de travail et la consultation en ligne ont pour objectif de susciter la participation d'un plus grand nombre d'acteurs aux travaux relatifs à la création des zones d'innovation.

- 1 Parmi les critères de désignation d'une zone d'innovation susmentionnés, lesquels devraient être priorités?
- 2 Quelles sont, sur votre territoire, les initiatives en cours ou à venir en lien avec la création de zones d'innovation (secteurs, collaborations, marchés, etc.)?
- 3 Quels seraient les obstacles associés à la création d'une zone d'innovation sur votre territoire ainsi qu'à son attractivité et vos besoins à cet effet?
- 4 Quel rôle occuperiez-vous dans le cadre de ce projet?

CRÉER DES

**Zones
d'innovation**

À TRAVERS
LE QUÉBEC

economie.gouv.qc.ca/zonesinnovation

Joindre nos bureaux régionaux
1 866 463-6642

Québec, 2019

Québec 

Votre
gouvernement 

Québec 

Cap sur une nouvelle prospérité



La mise en place de zones d'innovation est un projet d'envergure qui fait appel au meilleur de nous-mêmes et dont l'objectif est de créer une prospérité nouvelle et de meilleurs emplois pour l'ensemble des Québécois. Pensons à ce qu'il est possible de réaliser si nous mettons à contribution, dans tous les coins du Québec, nos chercheurs, enseignants, créateurs, entrepreneurs et investisseurs!

Le train est maintenant en marche et je vous invite, dans le cadre de rencontres régionales, à contribuer à lui insuffler l'élan qui le mènera aussi loin que nous le souhaitons. Faites-nous part de vos idées, parlez-nous de votre spécificité, dites-nous comment nous pourrions faire plus et mieux encore.

Ce projet est certainement le plus emballant auquel il m'ait été donné de m'associer. J'en suis fier, et je suis convaincu que nous pouvons en faire un véritable succès, à la hauteur de nos ambitions.

Donald Martel

Adjoint parlementaire du premier ministre
Volets projet Saint-Laurent et zones d'innovation

Fondements

Les zones d'innovation allieront la recherche, l'innovation, l'entrepreneuriat et des milieux de vie attrayants. Elles permettront :

- d'améliorer la performance socioéconomique des territoires;
- d'augmenter la productivité des entreprises;
- de favoriser la création d'entreprises à forte valeur ajoutée;
- d'accroître les exportations québécoises;
- d'attirer plus d'investissements privés et étrangers.

Des mesures règlementaires et financières seront mises en place afin de favoriser l'atteinte de ces objectifs.

Trois grands enjeux

1 Passage de l'idée au marché

La commercialisation des innovations permet la création et la croissance d'entreprises innovantes et la conquête de nouveaux marchés.

Comparativement à l'ensemble du Canada, le Québec occupe une position stratégique quant à ses investissements en recherche et développement (R-D). Il fait toutefois face à des défis importants en ce qui concerne les perspectives commerciales des résultats de la recherche.

Atout

- Dépense intérieure brute en R-D (DIRD) comptant pour 2,21 % du PIB du Québec (2015), comparativement à 1,65 % pour le Canada.

Défis

- Brevetage de 199 inventions par milliard de dollars de DIRD (2015), comparativement à 310 pour le Canada¹.
- Contribution inférieure des entreprises québécoises au financement de la DIRD pour le secteur de l'enseignement supérieur (7,3 %), en comparaison avec celle des entreprises canadiennes (7,9 %) (2015).

2 Investissements privés et étrangers

L'investissement est un élément central pour l'expansion des entreprises ou l'augmentation de leur productivité. Dans l'ensemble, le Québec fait bonne figure pour ses investissements en capital de risque. Il fait cependant face à des défis notables en ce qui a trait aux investissements des entreprises en immobilisations et équipements.

Atout

- Total de 34,5 % des investissements en capital de risque au Canada réalisés au Québec (2017), dont le poids économique était de 19,5 % cette même année.

Défis

- Recul, de 2013 à 2018, de 36 % des dépenses en immobilisations corporelles non résidentielles privées réalisées par des entreprises sous contrôle étranger.
- Investissements des entreprises en matériel et outillage comptant pour 3,1 % du PIB (2017), comparativement à 3,7 % pour le Canada.

3 Croissance propre et durable

La transition vers une économie à faible empreinte environnementale ouvre de nouvelles possibilités économiques à tout territoire.

Malgré une diminution des émissions de carbone, la part du Québec au regard des dépenses canadiennes d'exploitation et en immobilisations réalisées pour la protection de l'environnement demeure en dessous de son poids économique.

Atout

- Diminution des émissions de tonnes d'équivalents en dioxyde de carbone (Mt éq. CO₂) de 94,1 millions en 2011 à 90,6 en 2016.

Défi

- Au total, 13,1 % des dépenses canadiennes d'exploitation et en immobilisations réalisées pour la protection de l'environnement sont effectuées au Québec (2016), dont le poids économique était de 19,6 % cette même année.

Désignation

Les meilleures pratiques à l'international permettent d'observer certains critères de base pour la désignation de zones d'innovation, auxquels les territoires visés au Québec pourraient aussi satisfaire.

Industrielles

- Spécialisations économiques compétitives à l'international
- Grande concentration d'entreprises innovantes
 - › Multinationales
 - › Petites et moyennes entreprises (PME)
 - › Entreprises leaders
- Liens avec les clients

Entrepreneuriales

- Entreprises en démarrage
- Espaces entrepreneuriaux
 - › Incubateurs
 - › Accélérateurs
 - › Espaces de cocréation
 - › Espaces de fabrication
- Disponibilité de capitaux de risque et de développement
- Possibilités de financement participatif
- Services et soutien technologique aux entreprises

De savoir

- Présence d'établissements de recherche ou d'enseignement
 - › Universités
 - › Collèges
 - › Centres de recherche publics et privés
 - › Centres collégiaux de transfert de technologie
- Main-d'œuvre qualifiée, créative et diversifiée

Connectées

- Infrastructures modales (portuaires, ferroviaires et aéroportuaires)
- Zones industrialo-portuaires
- Pôles logistiques
- Parcs technologiques
- Parcs industriels
- Infrastructures et services d'accès Internet haute vitesse
- Intégration et appropriation du numérique

Collaboratives

- Liens (coopération et partage d'actifs) entre la recherche, l'innovation et l'entrepreneuriat
 - › Regroupements sectoriels de recherche industrielle
- Clusters
 - › Grappes industrielles
 - › Pôles d'excellence
 - › Créneaux d'excellence
- Plateformes de collaboration
- Initiatives multisectorielles et multidisciplinaires
- Participation active du milieu municipal dans une perspective de développement durable

Durables

- Participation et engagement (gouvernance et financement) dans un plan de développement
 - › Villes et MRC
 - › Industries
 - › Institutions de savoir
 - › Organismes
- Production et consommation responsables
 - › Efficacité énergétique
 - › Économie circulaire
 - › Énergies vertes
- Qualité de vie
 - › Environnement diversifié propice à la qualité de vie et au bien-être des personnes

1. Il s'agit d'inventions brevetées au United States Patent and Trademark Office.